

**A PLUS IMAGE 7 (SOFICA)**  
Société anonyme  
Au capital de 5.000.000 euros  
Siège social : 8, rue Bellini  
75116 Paris  
818 611 212 RCS Paris  
(la « *Société* »)  
*Société en cours de liquidation*

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2022**

**TEXTE DES RESOLUTIONS**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve ledit rapport, les opérations qui y sont relatées, ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide le traitement du solde de liquidation tel qu'indiqué dans le rapport du Liquidateur et dans le respect des stipulations de l'article 9 des statuts.

En conséquence, l'assemblée générale donne tous pouvoirs au Liquidateur pour mettre en place les opérations résiduelles prévues dans son rapport.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prononce la clôture définitive de la liquidation de la Société à compter de ce jour, dont la personnalité morale cesse ainsi d'exister.

L'assemblée générale donne également au Liquidateur quitus de sa gestion et décharge de son mandat, sous réserve des pouvoirs qui lui ont été conférés aux termes de la deuxième résolution.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités légales qu'il appartiendra.